Annexe 1



Critères communs aux trois opérateurs de sélection des téléphones mobiles. (avril 2005)

Dans la charte, les opérateurs s'engagent à sélectionner dans leurs gammes de téléphones mobiles, le ou les appareils les mieux adaptés aux cinq typologies de handicap. Des réunions, placées sous l'égide de la DIPH, ont réuni les responsables de la politique handicap des opérateurs et des associations représentatives des personnes handicapées afin d'établir une liste de critères de sélection des appareils. Ces critères seront réactualisés régulièrement, notamment en fonction des évolutions technologiques.

Ont été dénommés « critères primordiaux » les critères qui permettent de sélectionner les téléphones mobiles qui seront proposés comme particulièrement adaptés à tel ou tel handicap.

Ont été dénommés « critères de confort » les critères qui peuvent apporter une aide supplémentaire sans être fondamentale.

Ont été dénommés « critères d'évolution » des critères qui pourraient dans le futur intégrer les critères primordiaux ou de confort.



Critères primordiaux :

- Taille, forme, et contraste pour les caractères, les touches et l'écran (difficultés visuelles).
- Perception tactile des touches : pouvoir identifier au toucher le passage d'une touche à une autre.
- Identification de la touche 5 pour un repérage spatial du clavier.
- Identifiant sonore différencié pour avertir de l'absence de réseau, d'un faible niveau de batterie, d'une nécessité d'entrée du code PIN (+ erreur / réussite).
- Touches programmables permettant à l'utilisateur de simplifier l'accès à certaines fonctions.
- Menus déroulants bloqués (éviter les menus déroulants sans fin).
- Documentation en fichier électronique, accessible sur le web, sous format CD rom et/ou CD audio.

Critères de confort :

- Taille de l'écran : avoir une taille d'écran optimisée.
- Identification de l'appelant par l'intermédiaire de sonneries personnalisables.
- Vibrations personnalisables en fonction des types d'appels reçus (appel téléphonique, SMS, message, etc.).
- Commande vocale des fonctions de l'appareil.
- Effacement simplifié des SMS.

Critères d'évolution :

- Fonction loupe.
- Gradation sonore différenciée pour avertir du niveau de la batterie.
- Bip pour erreur de code PIN.
- Solutions de vocalisation (SMS, menu, accès GPS).



Critères primordiaux :

- Puissance et qualité sonore des écouteurs au maximum de leur débit.
- Compatibilité avec un appareil auditif : surface d'écoute large et/ou incurvée.
- Signalisation des appels par vibreur et avertisseur lumineux.
- Identification de l'appelant.
- Ecriture simplifiée des SMS (T9).
- · Client e-mail.
- Journal des derniers appels : manqués, reçus, émis

Critères de confort :

- Vibreur personnalisable.
- Taille de l'écran optimisée pour la communication écrite.
- Clavier alphanumérique.
- Usage aisé et confortable du clavier.
- · Résolution de la caméra.
- Synchronisation avec un PC.

Critères d'évolution :

- Messagerie instantanée.
- Taille d'écran et performance d'affichage (taille et résolution d'écran) dans le cadre de la visiophonie et des vidéomails.
- Equaliseur : capacité à moduler le spectre pour s'adapter à la perte d'audition.



Critères primordiaux :

- Ecriture simplifiée des SMS (T9).
- Gestion des renvois d'appels : possibilité de renvoyer les appels vers un ou plusieurs numéros identifiés simplement.
- Identification de l'appelant.
- Journal des derniers appels : manqués, reçus, émis.
- SMS pré-enregistrables pour différentes situations, notamment d'urgence.

Critères de confort :

- MMS, accès e-mail.
- Accès services Wap, I-mode.
- Possibilité de messages vocaux pré-enregistrés.
- Compatibilité Bluetooth.
- Possibilité de connexion de périphériques : clavier externe, appareil de synthèse vocale.

Critère d'évolution:

• Numérotation vocale.



Critères primordiaux :

- Navigation intuitive et simple (en séquentiel, pas d'appui simultané sur des touches pour l'accès à certaines fonctions).
- Commande vocale du répertoire.
- Solidité du terminal : pouvoir résister aux chocs / chutes.
- Décroché depuis n'importe quelle touche ou décroché automatique.
- · Compatibilité avec un support.
- Possibilité de connexion de périphériques : clavier externe, joystick, prise jack, kit oreillette.
- Téléphone mobile à dos plat.
- Téléphone mobile mono bloc (sans clapet).
- Poids optimisé du mobile.

Critères d'évolution :

- Raccroché depuis n'importe quelle touche ou raccroché automatique.
- Commande vocale des menus / fonctions.
- Déclenchement de la lumière à la voix.



Déficience mentale

Critères primordiaux:

- Simplicité des menus (répertoire, prise d'appel, etc.).
- Présence de menus bloqués.
- Taille et contraste des caractères pour le clavier de l'écran.
- Démarcation des touches.
- Taille optimisée de l'écran.
- Présence de touches programmables permettant à l'utilisateur de simplifier l'accès à certaines fonctions ou numéros.
- Indicateur sonore de niveau de batterie.
- Indicateur sonore de validité du code PIN.
- Identification de l'appelant.
- SMS pré-enregistrables pour différentes situations, notamment d'urgence.

Critères d'évolution :

- · Géolocalisation.
- Personnalisation de l'appelant et de l'appelé par les photos que le mobile permet de prendre.
- Solidité du terminal.

Annexe 2



Services des opérateurs de téléphonie mobile répondant aujourd'hui à des besoins des personnes handicapées

| Handicaps | Services | Description / Utilité pour les personnes handicapées |
|------------------------|---|--|
| Déficience auditive | • SMS (Forfait SMS) | Permet des communications mobiles écrites. |
| et/ou | Image vidéo associée à la communication | Permet des communications mobiles en langage des signes. |
| Déficience d'élocution | • Sites Internet des opérateurs | Permet d'accéder à l'infor- mation de son opérateur et de gérer son abonnement, sans communication orale. |
| Déficience motrice | Logiciels de vocalisation | Permet de piloter le télé- phone par des commandes vocales et de limiter les manipulations. |
| Déficience visuelle | • Logiciels de vocalisation | Assure la vocalisation des fonctions du téléphone : soit les fonctions essentielles, notamment répertoire et SMS, soit les fonctions exhaustives, notamment les services proposés sur les portails mobiles des opérateurs. |
| | SMS dictés | Permet de dicter les SMS à un serveur vocal. |
| | Factures et documentations en braille | Permet d'accéder à l'infor- mation de son opérateur. |
| | Rubriques dédiées et adaptées aux personnes malvoyantes sur les sites Internet des opérateurs | Permet d'accéder à l'infor- mation de son opérateur et de gérer son abonnement. |